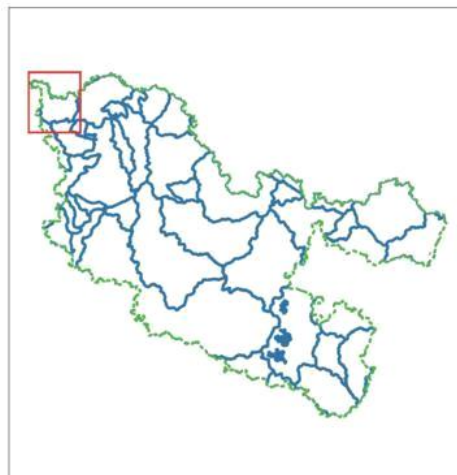
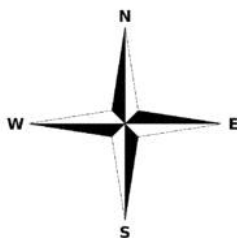



I - Cartographie du contexte



Légende

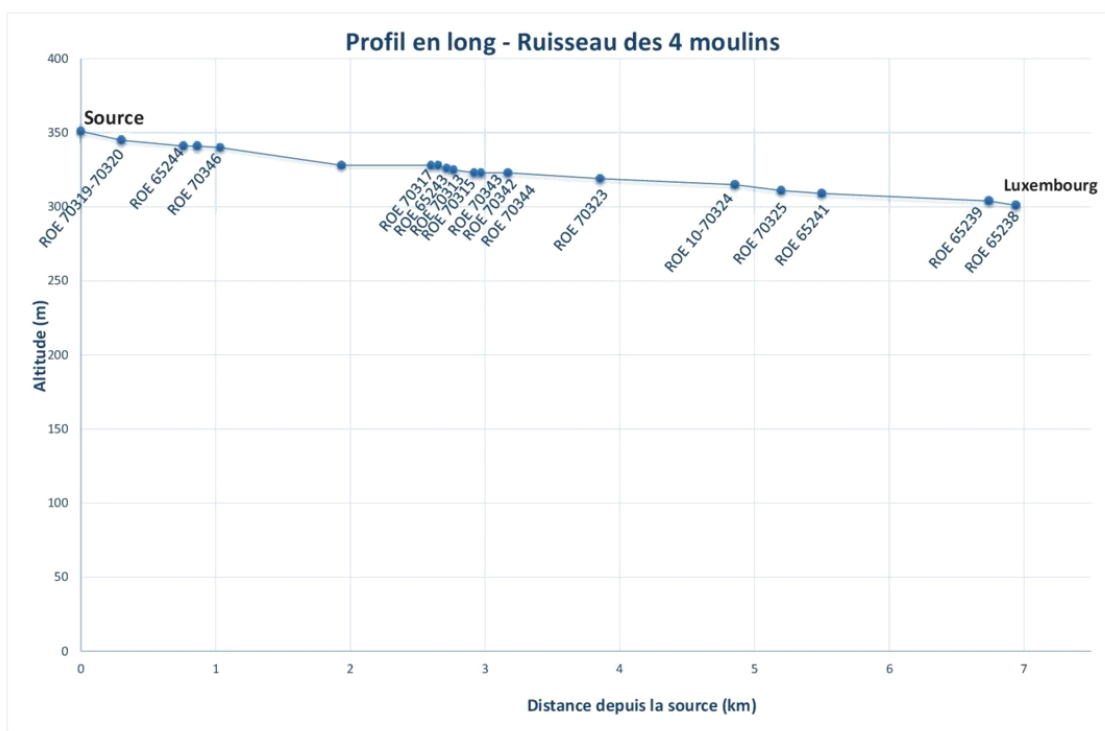
-  limite départementale
-  ROE
-  parcours AAPPMA
-  BD Carthage
-  Station pêche électrique
-  Végétation
-  Urbanisation
- COMMUNE

0 2 4 km



Source: BD Carthage, BD Topo, ROE
 Réalisation: FDPPMA 57, décembre 2018
 Projection: Lambert 93

II - Description générale



Synthèse du contexte

Le contexte Alzette-Volmerange-Ottange est situé dans le Nord-Ouest du département. Ces trois cours d'eau principaux sont dans trois bassins différents et se jettent au Luxembourg. En dehors des espaces urbanisés et des espaces villageois, ce territoire est occupé principalement par des cultures et secondement par des forêts de feuillus et très peu de prairies. Les sols jouxtant ces cours d'eau sont principalement des sols urbanisés. En effet, ils sont au cœur d'une activité économique importante (frontière du Luxembourg) et on subit de nombreuses dégradations. Ainsi, la forte industrialisation et l'urbanisation en font un des contextes les plus dégradés de la Moselle. L'agriculture est une activité également dominante sur la tête du bassin versant. Les principales causes de dégradation de l'état du cours d'eau sont des travaux hydrauliques qui ont été réalisés en lien avec les activités agricoles (rectification, curage, recalibrage, canalisation du cours d'eau ...). Un état de la qualité des eaux (données source : SIERM), indique que les paramètres écologiques ainsi que les paramètres chimiques ne sont pas de bonne qualité. Les caractéristiques morphologiques de ces cours d'eau montrent que le territoire est un contexte piscicole salmonicole mais actuellement au vu des qualités physico-chimiques, il est impossible pour la truite fario d'occuper ces milieux. L'état fonctionnel du contexte est dit "dégradé". Le peuplement piscicole en place n'est pas en conformité avec le peuplement de référence du niveau typologique théorique. Plusieurs facteurs limitants sont présents et dégradent la qualité physico-chimique et l'état écologique du bassin versant. Ces perturbations troublent la fonctionnalité du contexte. Les facteurs principaux sont :

- La qualité physico-chimique mauvaise contribue au dysfonctionnement du peuplement piscicole. Ce facteur est le plus limitant sur ce contexte. Par conséquent, un travail important est à mener sur la mise en place de stations d'épuration, de systèmes de lagunages aux alentours des entreprises qui rejettent dans le milieu mais également sur les réseaux d'eaux usées qui ne seraient pas raccordés à un système d'assainissement conforme. De plus, beaucoup de déchets sont retrouvés dans la rivière à la suite de dépôts sauvages. Un travail important est à effectuer sur la sensibilisation des collectivités territoriales et des particuliers sur les rejets dans le "milieu naturel" dans le but d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau.
- L'anthropisation des milieux a engendré des conséquences non-négligeables sur les écosystèmes aquatiques. Les résultats sur le milieu sont une homogénéisation des habitats. Les habitats les plus biogènes disparaissent sur quelques secteurs et le profil de la rivière est alors élargi, approfondi, et rectiligne. Par conséquent, il sera nécessaire de mettre en place une gestion adaptée de restauration des milieux aquatiques (plantation d'une végétation rivulaire, renaturation, remise en place du lit du cours d'eau dans le talweg, ...) en fonction des possibilités foncières pour retrouver un bon état biologique et physico-chimique.
- Enfin, de nombreux ouvrages (45) sont dénombrés dans le contexte. L'ensemble de ces ouvrages ont engendré une modification du fonctionnement du cours d'eau au niveau biologique (continuité écologique) et physico-chimique (ex : réchauffement de l'eau). Par conséquent, un travail important est à réaliser sur l'impact ou non de ces ouvrages sur l'écosystème aquatique et ainsi supprimer et aménager les ouvrages si besoin. La truite étant un poisson migrateur, il est donc essentiel qu'elle accomplisse entièrement son cycle de reproduction.

Alzette - Volmerange - Ottange - 57.27 - S - D

Limites contextes	Amont	Beler PK 995 ; 4 Moulins PK 991		
	Aval	PK 1000		
	Plans d'eau (département 57)	~ 40 étangs		
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive) (Rive Gauche: RG ; Rive droite : RD)	/			
Longueur en eau du contexte	Cours principal (km)	8		
	Linéaire total (cours principal et affluents) (km)	34		
Surface en eau du contexte (km²)	0,065			
Surface du bassin versant (km²)	116,2			
Débit (cours principal)	Etiage (m ³ /s)	0,135 (l'Alzette à Audun-le-Tiche) / 0,011 (Volmerange à la frontière)		
	Module (m ³ /s)	0,440 (l'Alzette à Audun-le-Tiche) / 0,290 (Volmerange à la frontière)		
Pente moyenne	Naturelle (%)	Altitude amont (m)	383	
		Altitude aval (m)	297	
		1,024		
	Réelle, après impact ouvrages (%)	Nombre d'ouvrages	45	
		Hauteur cumulée (m)	/	
		/		
Taux d'étagement (%)	/			

Géologie

/

Communes

Crusnes, Brehain La Ville, Audun-Le-Tiche, Redange, Thil, Villerupt, Russange, Tiercelet














Assainissement (liste des stations d'épuration urbaines rejetant dans le contexte)

Station d'épuration : Audun-Le-Tiche

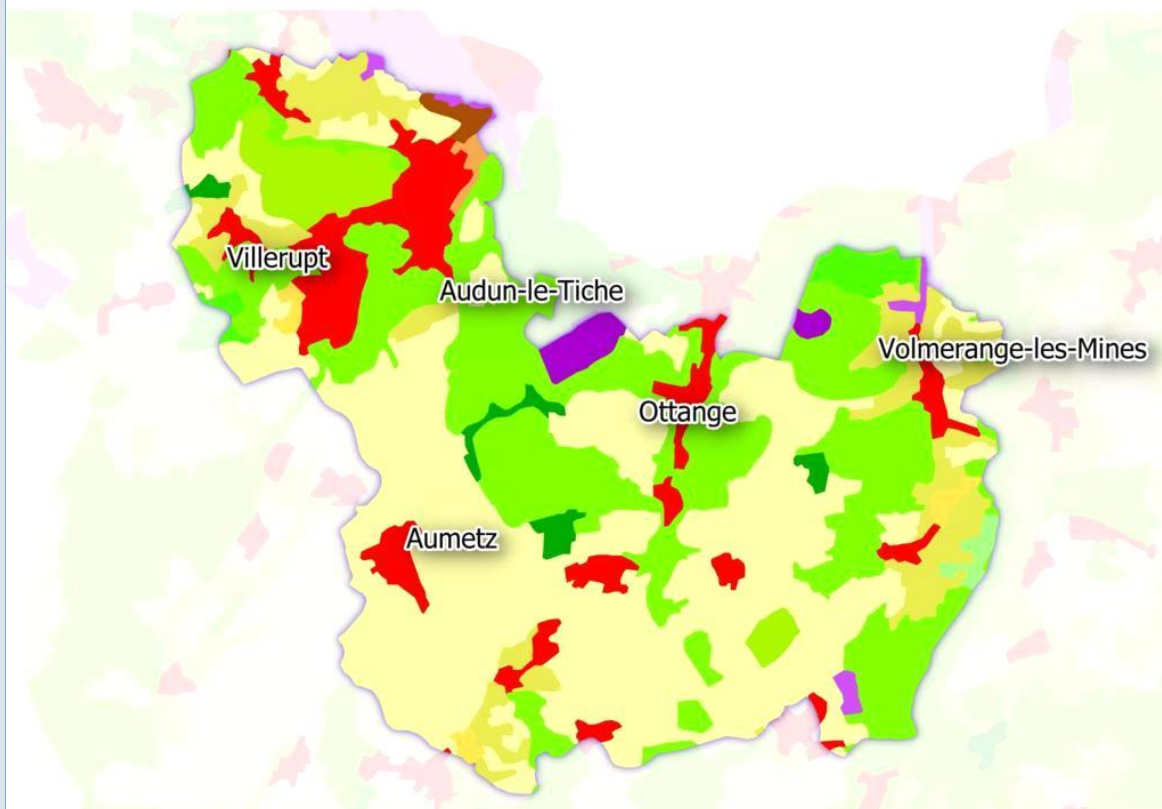
Pas de dysfonctionnement de l'assainissement collectif à signaler

Certaines communes ne sont pas encore équipées de système d'assainissement (création de STEP ou dispositif d'assainissement non collectif en cours).

Légende Corinne Land Cover (2012)

	Tissu urbain discontinu		Prairies et autres surfaces toujours en herbe à
	Zones industrielles ou commerciales et installations publiques		Systèmes culturaux et parcellaires complexes
	Extraction de matériaux		Forêts de feuillus
	Décharges		Forêts de conifères
	Terres arables hors périmètres d'irrigation		Forêts mélangées
	Vergers et petits fruits		Landes et broussailles
			Forêt et végétation arbustive en mutation

Occupation du sol
Carte issue de
"Corine Land
Cover"



Mesures réglementaires de protection

- Natura 2000
- Réserve naturelle nationale (RNN)
- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Site inscrit / classé
- Autres (ZNIEFF I et II, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) , parc naturel régional (PNR) ou rég, ...)
- L.214-17 Liste 1
- L.214-17 Liste 2
- Décret frayères (arrêté n°2012-DDT/SABE/EAU-N°40 en date du 28 décembre 2012)

ZNIEFF type I :

- 410015837 Ancienne Mines à Ciel Ouvert et Souterraine de Micheville
- 410015730 Carrière du Quart de Réserve à Audun le Tiche
- 410015728 Fond de Vallon de Kahler et Pelouse Calcaire de la Croix Saint-Marc
- 410015725 Pelouse Calcaire au Nord de Ottange Lieu Dit Grauve

Industrie

/

Statut foncier	Non Domanial
Carte IGN	3311 O et 3311 E
SAGE	Bassin ferrifère
Structures locales de gestion	Syndicat mixte Moselle aval
Enjeux PLAGEPOMI	/

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global échéance	Objectif écologique échéance	Objectif Chimique échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
CR715	Alzette	TP 10	2027	2027	2027	Médiocre (2017)	Mauvais (2017)
CR717	Volmerange	TP 10	2027	2027	2027	Mauvais (2017)	Mauvais (2017)

V – Peuplement		
Domaine	Salmonicole	
Espèce(s) repère(s)	Truite fario	
Espèce(s) cible(s)	/	
Etat fonctionnel	Dégradé	
Zonation piscicole	B2 à B4 (Verneaux, 1973).	
Biocénotypes	Zone à truite de Huet (Huet, 1949)	
Peuplement actuel	EPI; LOF; TAC	
Peuplement potentiel	CHA; LOF; OBR; TRF; VAI	
Présence de poissons migrateurs	/	
Présence d'espèces invasives	/	
Inventaires piscicoles récents		
Localisation et année	Classe de qualité selon l'Indice Poisson Rivière (IPR)	Espèces d'accompagnement
Ruisseau des 4 moulins à Volmerange les Mines (2019)	Très mauvais (IPR: 48,87)	EPI; LOF; TAC

VI – Gestion et halieutisme	
Classement piscicole	1ère et 2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	DDT
Gestionnaires	AAPPMA Thionville
	Sociétés de pêche non agréées /
Longueur totale (km) des lots de pêche détenus par les AAPPMA	6 km
Parcours de pêche (parcours spécifique)	/
Réserve (s) de pêche	/
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	D'usage
Déversements éventuels	TRF,TAC

VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Ensemble du contexte	Forte urbanisation	Qualité physico chimique mauvaise dû aux rejets	Impact fort	Impact fort
Ensemble du contexte	Rejets domestiques et/ou réseaux d'assainissements non conforme	Mauvaise qualité de l'eau	Impact fort	Impact fort
Ensemble du contexte	Recalibrage et rectification du cours d'eau	Uniformisation des habitats	Impact modéré	Impact modéré
Ensemble du contexte	Ouvrages	Rupture de la continuité écologique et réchauffement de l'eau	Impact fort	Impact modéré
Ruisseau des 4 moulins	Absence de ripisylve	Absence de maintien des berges, d'ombrage et de caches pour la faune piscicole	Impact faible	Impact modéré
Ensemble du contexte	Curage	Incision du lit mineur, berge abrupte et perte des fonctionnalités du lit majeur	Impact fort	Impact modéré

Rappel bilan fonctionnalité du contexte

C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé

D

VIII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Groupe 1	Identifier et reconduire les rejets polluants dans un système d'assainissement	L'ensemble du contexte	CR715	Retrouver l'espèce sur le contexte avec accomplissement du cycle de vie	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation : T2-O3.4 Disposition : T2 – O3.4 – D1	ASS13
3	Groupe 2	Mise en place d'actions de génie végétal (peigne, banquettes,...)	L'ensemble du contexte	CR715	Une augmentation de la capacité d'accueil	/	Diversification des habitats (faciès d'écoulements, substrats,...)	Orientation : T3 - O3 Dispositions : T3 - O3 - D1	MIA0203
3	Groupe 3	Suppression et aménagement des ouvrages	L'ensemble du contexte	CR715	Libre circulation de l'espèce	/	Meilleure continuité écologique	Orientation : T3 - O3.2.2.2 Disposition : T3 - O3.2.2.2 - D1	MIA0304
1	Groupe 2	Création et entretien ripisylves	Ruisseau des 4 moulins	CR715	Augmentation de la diversité des tailles et des zones de caches	/	Maintien des berges, diversification des habitats et ombrage	Orientation T3 - O3.2.3 Disposition T3 - O3.2.3 - D1	MIA0203
1	Groupe 1	Sensibiliser le monde industriel et les collectivités territoriales sur les rejets	L'ensemble du contexte	CR715	Retrouver l'espèce sur le contexte avec accomplissement du cycle de vie	/	Qualité physico chimique de l'eau meilleure	Orientation T3 - O6 Orientation T3 - O7.1 Orientation T2 - O5	MIA0602

La Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette a entrepris des travaux de renaturation sur les cours d'eau du bassin versant de l'Alzette, avec des actions sur le domaine agricole, la gestion des déchets, la gestion des écoulements, l'hydromorphologie, aménagement d'ouvrage hydraulique et sur la gestion des espèces invasives.

IX - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)	

Ruisseau des 4 moulins à Volmerange-les-Mines

